Date de mise en ligne : 29 janvier 2025

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du 28 JAN. 2025

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00009** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)	Monsieur LACHEMI MORAD 5 RUE PAUL LAFARGUE 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
En vue de la réalisation :	CREATION D'UN PORTAIL COULISSANT SUR UNE CLOTURE EXISTANTE
Sur un terrain sis	5 RUE PAUL LAFARGUE
Cadastré	AL256

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 28 JAN. 2025

Le Maire

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (Val-de-Marne) - DAUP -

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00009** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,